



Avril 2015

inFO DDi

Les points saillants issus du groupe d'échange du 17 mars 2015 :

Sur la déclinaison de l'accord cadre sur la prévention des risques psychosociaux, les conditions de réussite pour FO :

- Une volonté politique de stabiliser le contexte institutionnel, organisationnel, les missions et les effectifs des DDI,
- Une instance de pilotage global (un CHSCT national connecté aux CHSCT locaux et CHSCT-M afin de ne pas exclure les agents affectés en DDI et maintenir le lien ministériel) dont l'étude de la création a été obtenue suite notamment aux demandes renouvelées de FO depuis 2012... arbitrage au prochain CT des DDI !
- Des moyens dédiés à tous les niveaux (financiers, formation, humains...),
- Une feuille de route ambitieuse (un projet sera adressé aux OS d'ici la prochaine réunion de groupe d'échange),
- Des outils opérationnels à destination des acteurs oui (ils devraient être diffusés aux services au printemps), mais une boîte à outils est utile uniquement avec un pilotage fort et un réel travail au sein des instances locales !

Sur le développement des démarches APPO (amélioration participative des processus opérationnels)...de quoi parle-t-on ?

- Une démarche initiée sur certaines missions du MAAF, étendue à des missions du MEDDE sur 20 DDT(M) (diaporama de présentation [ici](#)),
- Une démarche générée par un "appel au secours" d'une DDT(M) en difficulté sur un sujet particulier et financée via le fonds de modernisation de Matignon... par recours à un consultant externe,
- Des sujets disparates pris en charge débouchant dans un certain nombre de cas sur des propositions pouvant sembler juste « de bon sens » (établir une plaquette de communication, organiser une réunion d'information auprès des usagers, monter un tableau de bord, faire parler les services entre eux...),
- Une association des instances de dialogue social à géométrie variable...

Pour FO, cette démarche est révélatrice **de la disparition du dialogue et de la communication** en matière de pilotage dans nombre de DDI, **des capacités de conduite de réflexions organisationnelles ou stratégiques**, et **des réseaux métiers ministériels** : bilan sans appel de "Réate épisode 1"!

Tout élargissement éventuel devra être précédé d'un bilan consolidé et d'un débat en CT des DDI...les moyens financiers dédiés à la mobilisation de consultants externes pouvant être reconvertis en ETP **pour redonner aux DDI leur capacité à réfléchir et aux ministères pour remettre en place une animation "métiers" !**

Retour sur le CT des DDI du 19 février : le « pire » contre attaque : **FO en première ligne de résistance !**

Adoption du règlement intérieur (voir [ici](#) le règlement adopté commenté par FO suite aux avancées obtenues en séance... transposables aux CT locaux !), **création d'un CHSCT des DDI, réforme territoriale et revue des missions, déconcentration de la gestion et décroisement des effectifs MAAF/MEDDE...** autant de sujets aussi diversifiés que d'importance à l'ordre du jour de ce comité technique des DDI, pour lesquels FO avait posé les éléments du débat dans sa [déclaration préalable](#).

L'occasion saisie par FO de faire bouger les lignes sur un certain nombre de points, et de poser les questions qui fâchent sur les autres ! Retrouve le compte-rendu [ici](#).

Un comité technique tenu en la présence, outre du Secrétaire général du gouvernement (Serge Lasvignes pour sa dernière réunion, avant de passer le témoin à Marc Guillaume dès le 2 avril), du Secrétariat général à la modernisation de l'action publique ainsi que du préfet Névache, nouveau coordonnateur national de la réforme des services déconcentrés de l'Etat. **Acteurs placés par FO face à leurs responsabilités** au travers de la remise solennelle en main propre de son « [cahier des charges pour l'Etat territorial](#) »

**JE
NOUS
TOUS
AVEC **FO!****

**SERVICE
PUBLIC**



Un moment qui a visiblement marqué les esprits !!!

Les prochains épisodes :

28 avril : groupe d'échange avec les services de Matignon

21 mai : CT des DDI en format HSCT (pour FO, ce sera la dernière réunion du CT en ce format hybride, le changement de SGG ne devant pas remettre en cause les engagements pris pour la création d'un CHSCT !)

Et le 9 avril, la mobilisation des fonctionnaires et agents publics pour défendre le service public ! (en savoir plus : [ici](#))

Fédération de l'Administration Générale de l'État – contact@fagefo.fr

Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – fnecfpfo@fr.oleane.com

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@fets-fo.fr

Fédération des Finances – fo.finances@wanadoo.fr

46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris